Nous allons vous aider à préparer votre visite au Recypark Demets.

En suivant ces quelques consignes, vous rendrez votre passage plus rapide et plus confortable, tout en facilitant le travail de nos agent·e·s. Leur mission est de vous guider à chaque étape : présentation de votre carte d'identité, vérification du contenu de votre véhicule, paiement éventuel et respect du tri.

Ainsi, votre visite se déroulera en toute sérénité.

Retrouvez dans cette brochure les conditions d'accès, les consignes de tri et toutes les informations nécessaires pour faciliter votre visite.



Plus vous triez, mieux nous recyclons

0800/981.81 www.bruxelles-proprete.be BRUXELLES-PROPRETÉ propreté.brussels

Sommaire

Horaires	p.	3
Conditions d'accès	p.	4
Traitement	p.	6
Catégories	p.	8
Tarifs	p.	15
Astuces	p.	17

Vous avez décidé de trier vos déchets avec nous.

Bravo!

Bienvenue!

Ensemble, nous pouvons ainsi valoriser leur potentiel*, préserver la propreté publique et avancer vers un futur plus durable. Franchir les portes d'un Recypark, c'est avancer tous ensemble vers cet objectif commun.

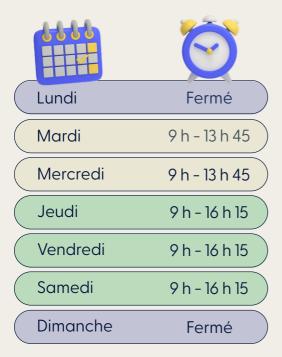
Merci.



^{*}Attention, un déchet jeté dans un mauvais conteneur peut compromettre le recyclage de l'ensemble de son contenu.

Horaires

Votre Recypark Demets vous accueille les jours suivants :



Jours de fermeture :

- 1er janvier
- 3^e dimanche de septembre
- 1er et 11 novembre
- 25 décembre

Attention:

les 24 et 31 décembre

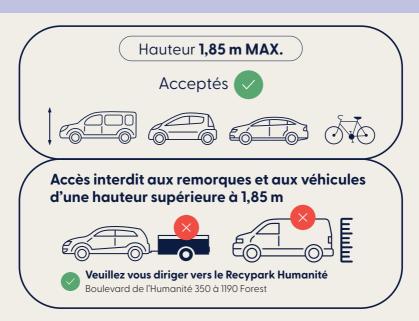
→ fermeture à 15h00 si l'une de ces deux dates tombe un jeudi, vendredi ou samedi

La super astuce

Pour accueillir
votre sac orange, je
suis ce qu'il y a de
mieux. Demandezmoi sur place.

- 1 par ménage
- · gratuit

Conditions d'accès





Conditions et paiement

- · Être domicilié·e en Région bruxelloise et présenter sa carte d'identité.
- · Le paiement se fait uniquement par carte bancaire (pas de cash).

Tri et dépôt des déchets

- Le volume des déchets acceptés, qu'ils soient gratuits ou payants (p. 8 à p. 16), est limité à 3 m³ par jour.
- Afin de faciliter le traitement, il est demandé de **trier vos déchets à** l'avance en respectant les catégories mentionnées (p. 8 à p. 14).
- Il est recommandé de présenter clairement vos déchets triés par catégorie pour une vérification rapide.
- Les véhicules transportant des déchets non triés ou non acceptés ne pourront malheureusement pas accéder au site.
- Pour un service efficace, nous vous remercions de bien vouloir décharger vous-même vos déchets et de les déposer dans les conteneurs appropriés.
- Nous vous rappelons que la récupération d'objets ou de déchets est interdite.
- En cas de doute sur l'origine des déchets ou en cas de litige possible, notre personnel est autorisé à enregistrer les données utiles figurant sur votre carte d'identité.

Véhicules, cyclistes et piétons

- Les piéton·ne·s sont accepté·e·s pour autant qu'il ne s'agisse pas d'automobilistes qui abandonnent leur véhicule dans la file ou aux abords visibles pour accéder au Recypark à pied.
- · Utiliser un véhicule d'un poids total au sol < 3,5 t.
- Les cyclistes sont acceptés.

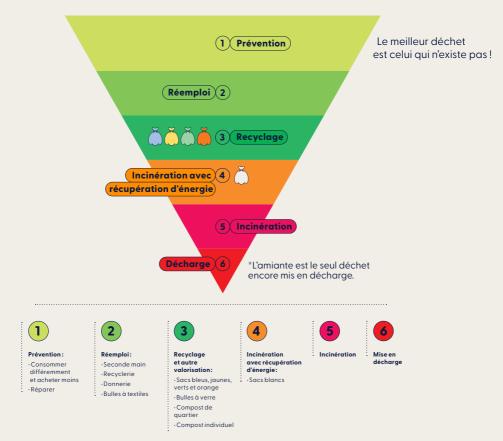
Comportement

- Pour que chacun·e se sente bien accueilli·e, nous vous invitons à faire preuve de courtoisie lors de votre visite. En cas d'insultes ou de menaces (verbales ou physiques), Bruxelles-Propreté se réserve le droit de refuser vos déchets et d'engager des poursuites.
- Afin de maintenir le site propre pour tout le monde, il vous est demandé de **ne pas nettoyer votre véhicule sur le site** après déchargement.

Traitement

Vos déchets, nous leur réservons le meilleur traitement.

S'ils ne peuvent être évités, vos déchets sont avant tout des matériaux que l'on peut considérer comme des **ressources précieuses** à valoriser. Pour atteindre ce principe d'économie circulaire, une des clés est l'échelle de Lansink: nous optimisons chaque étape de valorisation de vos déchets avant de passer à l'étape suivante.



En Région bruxelloise, hormis l'amiante, les déchets ne sont pas mis en décharge. Leur incinération se fait avec récupération de chaleur. Nous convertissons cette chaleur générée par la combustion en électricité.

Objets encore en bon état?

Vêtements, meubles, jouets, appareils électr(on)iques, livres... nous avons tous des objets en bon état et fonctionnels que nous n'utilisons plus, qui encombrent nos armoires et qui pourraient être réutilisés de manière responsable.

Bonne nouvelle : l'Agence Bruxelles-Propreté est heureuse de collaborer avec un partenaire de l'économie sociale afin de redonner vie aux objets encore utilisables.

Au lieu de les jeter, vous pouvez ainsi les déposer dans notre Givekot, espace dédié au réemploi où ils trouveront une seconde vie.



Que deviennent vos déchets?

Pour le savoir, consultez le lien suivant : www.arp-gan.be/fr/que-deviennent-mes-dechets

Retrouvez à la page suivante les catégories de déchets acceptées au Recypark et le niveau auquel elles correspondent sur l'échelle de Lansink.



Catégories



Les déchets en vrac et les déchets résiduels ne sont pas acceptés.

Légende:

- → acceptés dans la catégorie
- → conseils
- → refusés dans la catégorie



Les symboles suivants correspondent aux différents niveaux de l'échelle de Lansink (voir p. 6)









Merci de trier préalablement vos déchets en respectant les catégories suivantes (classées par ordre alphabétique):













- → Amiante ciment (plaques Eternit, gouttières, tubes, tuyaux, dalles, ardoises...)
- → Matériaux réfractaires
- → Panneaux type "Glasal" ou support électrique
- → Emballez vos déchets d'amiante dans un sac conforme AVANT votre arrivée au Recypark
- → Manipulez ce déchet avec prudence (voir règles en Recypark)
- → Tout déchet d'amiante lié non conditionné dans un sac conforme ou fortement dégradé
- → Déchets d'amiante non lié (flocages, calorifuges...)
- → Déchets d'amiante friable (plaques 'pical', feutres/ cartons ou papiers amiantés...)

Ampoules et lampes



- → Lampes économiques (ampoules et tubes économiques) max. 10 pièces
- → Apportez les ampoules économiques dans un sac





→ Ampoules à incandescence, lampes halogènes
 → sac blanc (bien emballées)







- → Mobilier (démonté) → Bois aggloméré, de placage (même recouvert de
- plastique)

Planches, portes, poutres...

- → Châssis et volets en bois
- → MDF, parauet stratifié
- → Bois traité : meubles de jardin, bois vernis
- →Les différents types de bois (bois simple, bois traité, bois pourri) doivent être triés séparément au Recypark dans des conteneurs spécifiques



Bonbonnes de protoxyde



- → Bonbonnes de protoxyde d'azote
- → Bien vidées
- → Bonbonnes, cartouches de gaz et réservoirs LPG,





bonbonnes d'hélium > voir liste des déchets refusés p. 14

Bouchons de liège









- → Tous les bouchons en liège propres et secs : vin, champagne, cidre...
- → Bouchons et capsules en métal ou en plastique → sac bleu
- → Autres bouchons → sac blanc

Briques et briquaillons



- → Gravats, gravier, cailloux, briques, pierres
- → Carrelages, dalles...
- → Béton, ciment
- → Faïence



- → Voir p. 16 (déchets triés payants)
- → Déchets triés à présenter sans un autre déchet du type bois, plastique, métal



- → Plâtre → catégorie Plaques de plâtres
 - → Gyproc → catégorie Plaques de plâtres
- → Béton cellulaire → catégorie Encombrants





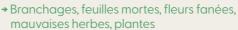




- → Boîtes en carton
 - → Propres et secs
- → Classeurs vides, cartons souillés → sac blanc
 - → Films, sacs et sachets en plastique → sac bleu

Déchets de jardin





- → Tailles de haies et d'arbustes, tontes de pelouse
- → Diamètre du tronc > 30 cm, longueur > 2 m → voir liste des déchets refusés p. 14
- → Gravillon, gravier, briques, briquaillons
- → catégorie Briques et briquaillons → Terre → voir liste des déchets refusés p. 14

Emballages PMC



- → Emballages en Plastique
- → Emballages **M**étalliques
- → Cartons à boissons
- → Bien vidés, égouttés ou raclés



- Avec bouchon de sécurité enfant
- D'insecticide, d'herbicide, d'anti-mousse, de raticide...
- D'huile de moteur, de peinture, de laque et de vernis
- Avec au moins un des pictogrammes suivants :

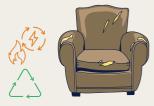




→ PROXY CHIMIK (également disponible au Recypark)









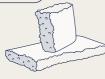
→ Autres objets

(châssis et volets en plastique, Pyrex, verre vitrocéramique, vitre de feu ouvert, pneus de vélo sans jantes, bois pourri, béton cellulaire...)



- → Déchets chimiques
- → Pots de peinture vides ∫ disponible au Recypark)
- → PROXY CHIMIK (également

Frigolite



- - → Frigolite d'emballage
 - → Sans carton, sans film plastique
 - → barquettes et raviers alimentaires en polystyrène → sac bleu

Huiles minérales et autres déchets chimiques ménagers



- → Produits de nettoyage, de bricolage, de jardinage, pour voiture...
- → Détecteurs incendie, extincteurs, briquets, produits d'impression, radiographies, seringues, thermomètres
- → Huile minérale: huile moteur



- → Maximum 5 litres (volume du contenant) quel que soit le déchet
- → Dans un emballage fermé et identifié (plein ou vide)
- → Seringues dans un conteneur spécial disponible en pharmacie

Huiles végétales



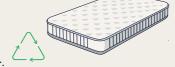


- → Huile et graisse de friture
- → Si possible dans leur emballage d'origine
- → Maximum 10 litres (volume du contenant)
- → Dans un emballage fermé et identifié

Matelas



- → Matelas en mousse
 - → Matelas à ressorts
- → Matelas en latex





→ Matelas très endommagés
 → catégorie Encombrants

Métal





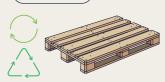
- → Métaux ferreux et non-ferreux
- → Châssis et volets en métal
- → Gouttières et tuyaux en métal
- → Cadres de vélo et pneus de vélo avec jantes





- → Réservoir LPG, bonbonnes de gaz, moteurs
 à explosion → voir liste des déchets refusés p. 14
- → Pneus de vélo sans jantes → catégorie Encombrants

Palettes





- → Palettes en bois
- → Sans carton, sans film plastique
- → Palettes en plastique
 - → catégorie Plastiques durs

Papiers





- → Livres
- → Papier à lettre et pour imprimante
- → Sacs en papier
- → Propres et secs
- → Classeur: séparer le papier du classeur



- → Classeurs vides → sac blanc
- → Papier peint → sac blanc
- → Films, sacs et sachets en plastique → sac bleu

Peintures





- → Restes de peinture, vernis, colle, résine, silicone...
- → Maximum 30 litres (volume du contenant)
- → Dans un emballage fermé et identifié (plein ou vide)

Petits et gros électro-ménagers



- → Aspirateur, grille-pain, machine à café, sèche-cheveux, gaufrier, mixer, luminaire, friteuse...
- → Machine à laver, lave-vaisselle, sèche-linge, hotte, four, four à micro-ondes, cuisinière, réfrigérateur, congélateur...
- → Les appareils doivent être vides de piles, batteries et ampoules
- → Les frigos et congélateurs doivent être vides
- → Friteuse sans graisse ou huile
- → Appareils professionnels → voir liste des déchets refusés p. 14
- → Films en plastique → sac bleu (moins d'1 m²)

 Voir les conditions de tri PMC

Piles et batteries



- → Piles, accumulateurs, batteries, batteries de voiture
- → Apportez vos piles dans un petit sac (pas en vrac)







Plaques de plâtre



- → Déchets de plâtre en sac
- → Gyproc
- → Voir p. 16 (déchets triés payants)





→ Béton cellulaire → catégorie Encombrants



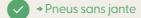
- → Jouets, meubles de jardin
 - → Pots de fleurs
 - → Palettes en plastique
 - → Gouttières, tuyaux et lambris en PVC



- → Emballages PMC → sac bleu
- → Pièces automobiles → voir liste des déchets refusés p. 14

Pneus





- → Pneus avec jante → s'adresser à un garagiste
- → Pneus camion → RECYTYRE → voir liste des déchets refusés p. 14



- → Pneus de vélo avec jantes → catégorie *Métal*
- → Pneus de vélo sans jantes → catégorie Encombrants

Textiles



- → Vêtements
- → Chaussures (non dépareillées!)
- **→** C
 - → Autres textiles (rideaux, serviettes de bain, nappes, draps de lit...)
- × → Textiles sales, mouillés → sac blanc

Verre alimentaire





- → Bouteilles, bocaux, flacons
 - → Miroir, vitre, verre feuilleté (pare-brise)
 → verre plat



→ Pyrex → catégorie Encombrants ou sac blanc (bien emballé)



Verre plat

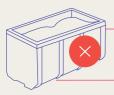


→ Miroir, vitre, verre feuilleté (pare-brise...)



- → Verre alimentaire → bulles à verre (également disponible au Recypark)
- → Pyrex → catégorie Encombrants ou sac blanc (bien emballé)
- → Verre vitrocéramique, vitrage de feu ouvert → catégorie *Encombrants*

Retrouvez le **plan des conteneurs** sur **www.bruxelles-proprete.be/fr/recypark**



Les déchets suivants sont **refusés** dans vos **Recypark** :

→ Déchets résiduels	→ Sac blanc
→Médicaments	→ Pharmacie
→Fûts à bière	→ Retour chez le fournisseur
 → Bonbonnes, cartouches de gaz et réservoirs LPG, bonbonnes d'hélium → Feux d'artifice et autres explosifs, munitions → Produits de laboratoire → Substances radioactives → Moteurs à explosion → Pièces automobiles → Matériaux de recouvrement de toiture (roofing, Derbigum) → Terre, sable, charbon et suie → Souches et troncs (diamètre du tronc > 30 cm, longueur > 2 m) 	→ Retour chez le fournisseur ou contactez Bruxelles- Environnement : 02/775.75.75
→Pneus de camion	→ www.recytyre.be
→ Appareils électros professionnels	→ www.recupel.be

Tarifs (particuliers uniquement*)

- Volume maximum de 3 m³ de déchets, qu'ils soient gratuits ou payants, par jour (liste des déchets payants reprise ci-après)
- Attention, plus de 3 m³ de déchets toutes catégories confondues :
 121 € tvac.

Déchets triés gratuits

 Encombrants ménagers Petits et gros électroménagers Papiers Cartons Emballages PMC Bouteilles, bocaux et flacons en verre Bouchons de liège Plastique dur, notamment les pots à fleurs Frigolite d'emballage non alimentaire Déchets de jardin Métaux ferreux et non-ferreux Piles / batteries 	Gratuit
· Pneus déjantés	Max. 5 pièces
· Peintures	Max. 30 litres (volume du contenant)
· Autres déchets chimiques ménagers	Max. 5 litres (volume du contenant)
· Néons	Max. 10 pièces
· Huiles végétales	Max. 10 litres (volume du contenant)

^{*} Le Recypark Demets est également accessible aux professionnels.
Retrouvez toutes les informations sur pro.arp-gan.be/fr/recypark

Déchets triés payants

_		
	Sanitaires (wc, évier, lavabo) Châssis Portes Bois de construction Bois de jardin Poutres Volets Isolation Lambris en PVC, panneaux ondulés Plaques de marbres Palettes Verre de construction	3,03€ tvac/pièce
	Plâtre en sacs : chutes, plaques Briquaillons, briques, cailloux, pierres, gravier Béton, ciment Carrelages, dalles, tuiles, ardoises Sciure de bois	3,03 € tvac/sac · max. 20 kg/sac · max. 20 sacs · Dimension sac: 50 cm x 80 cm
٠	Déchets d'amiante (Asbeste) Fraction disponible prochainement	3,03 € tvac/sac max. 20 kg/sac max. 10 sacs/an/ménage Sacs: transparents 80 I maximum destinés au conditionnement des déchets d'amiante (présence du logo règlementaire indiquant



Le paiement se fait uniquement par carte bancaire (pas de cash).





la présence d'amiante) fermés hermétiquement

Astuces

Pourquoi est-il important de faire recycler vos huiles et graisses de friture usagées ?

Tout simplement pour préserver la propreté publique et notre environnement. Jetées dans les égouts, elles peuvent boucher nos canalisations, polluer nos cours d'eau et nos nappes phréatiques. Les jeter dans un sac-poubelle n'est pas non plus une bonne solution, car nos systèmes de collecte ne sont pas faits pour accueillir ce type de déchets. En les recyclant, nous travaillons donc tous ensemble à maintenir la propreté de nos espaces publics.



Versez les huiles et graisses de friture usagées dans une bouteille en plastique (par exemple, l'emballage d'origine) et apportez-les au Recypark ou au PROXY CHIMIK



Il est interdit de déverser vos huiles et graisses de friture usagées dans les égouts ou de les jeter avec les ordures ménagères.



Il est interdit de mélanger vos huiles avec d'autres produits comme de l'eau, des solvants, des huiles lubrifiantes, des carburants, des détergents et d'autres déchets.



Même vos appareils électr(on)iques défectueux ont de la valeur.

Lorsque vous déposez votre appareil électr(on)ique usagé au Recypark, il est entre de bonnes mains : Recupel le prend en charge pour le valoriser au maximum.

Recupel recycle vos déchets électriques et électroniques en Belgique, grâce au travail d'environ 1150 personnes, dont 300 travaillent dans les centres de recyclage.

La cotisation Recupel finance en effet la collecte, le transport, le démantèlement et le nettoyage des appareils. Si votre appareil est totalement inutilisable, Recupel l'envoie dans un centre de recyclage local et spécialisé pour récupérer un maximum de matières premières.

Savez-vous qu'en moyenne 90% des composants d'un appareil électro peuvent ainsi être recyclés pour trouver une nouvelle vie ? Un pourcentage dont nous pouvons être fiers en Belgique, car il dépasse les normes européennes!

Avec l'aide de Recupel, nous réduisons ainsi tous ensemble notre consommation de matières premières, nous contribuons à une économie circulaire, et nous préservons la planète des décharges sauvages néfastes pour l'environnement et pour l'homme.







Pour vos appareils électr(on)iques défectueux, outre le Recypark, différentes solutions s'offrent à vous!

Point Recupel Petit électro

Des appareils plus petits que votre tête? Ils peuvent être déposés dans les boîtes bleues que vous trouverez dans de nombreux supermarchés, magasins de bricolage, d'électro etc.

Point Recupel Ampoules

Ces récipients bleus disponibles dans de nombreux magasins près de chez vous accueillent toutes vos ampoules usagées ou tubes néon.

Point Recupel Frigo

Les magasins d'électro, les cuisinistes... Ces points de vente s'engagent à recycler correctement votre ancien frigo à l'achat du nouveau, avec le label « lci nous recyclons bien ».

Vous achetez un nouvel appareil?

Au moment de votre achat, le magasin a l'obligation légale de reprendre tout ancien appareil similaire pour le faire traiter.



Si votre appareil fonctionne encore ou peut être réparé, pourquoi ne pas le donner?

Vous pouvez l'apporter dans les magasins de seconde main, les centres de réutilisation ou à l'espace réemploi du Recypark (ouverture prochaine).

Plus d'informations sur : www.recupel.be



Votre matelas est devenu trop vieux?

Rendez-vous dans l'un de nos Recypark, il sera recyclé!



Veillez à ce que votre vieux matelas soit bien sec au moment de l'amener au point de collecte. C'est une condition incontournable pour le bon recyclage des matelas. Retrouvez d'autres points de collecte sur : valumat.be/fr/je-veuxrecycler-mon-matelas/ points-de-collecte

Vos vieux matelas d'aujourd'hui recevront une nouvelle vie demain.



#saviez-vous que

le tableau de bord de votre voiture contient, outre des airbags, de la mousse polyuréthane provenant de matelas recyclés.



Une nouvelle vie pour vos piles et batteries usagées?



Bebat donne une seconde vie aux piles et batteries usagées en les transformant en matières premières pour de nouveaux produits!

Il est très facile de rapporter ses piles et ses batteries usagées dans un des points de collecte Bebat : il y en a plus de 25 000 situés dans les magasins, les écoles, les Recypark et les entreprises. Toutes les piles collectées sont acheminées dans un centre de tri à Tirlemont où elles sont triées par famille chimique.

Par exemple, le zinc et l'acier peuvent être utilisés pour fabriquer des objets tels qu'un arrosoir, tandis que le nickel, le carbone, le titane... peuvent être transformés en lunettes ou en réveils.

Comment faire bon usage des piles et batteries? Voici quelques conseils :

- Utilisez toujours vos piles et batteries jusqu'à ce qu'elles soient complètement déchargées.
- Ne laissez pas de piles et batteries dans les appareils que vous n'utilisez que très rarement.
- N'exposez jamais des piles et batteries (ou un appareil contenant des piles) inutilement au soleil ou à l'humidité.
- · N'oubliez pas de récupérer les piles ou batteries intégrées dans un appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.
- Conservez vos nouvelles piles et batteries dans un endroit sec et frais, à l'abri de la chaleur et de l'humidité.
- · Remplacez toutes les piles et batteries d'un appareil en même temps.
- · Respectez les polarités (+ et -) et le voltage en fonction des spécifications de l'appareil concerné.
- Achetez les piles et batteries au fur et à mesure des besoins, vérifiez leur date de péremption et ne les stockez pas inutilement.

Pour stocker vos piles et batteries usagées, vous pouvez commander un cube de collecte ici www.bebat.be/fr/demander-un-cube-de-collecte



Une collecte d'encombrants tout près de chez vous?

"Votre Recypark Mobile" est un Recypark itinérant qui a lieu deux fois par an, au printemps et en automne sur le territoire de plusieurs communes bruxelloises.

Suivez l'actualité du Recypark Mobile le plus proche de chez vous sur www.arp-gan.be/fr/mon-recypark-mobile

Vous pouvez également apporter vos petits déchets chimiques ménagers aux PROXY CHIMIK!

Les petits appareils électriques et électroniques y sont aussi acceptés.

La brochure **PROXY CHIMIK**est à télécharger sur
www.arp-gan.be



Pour être incollable sur le tri, il y a nos Mémo-tri!

Notre Mémo-tri est à télécharger sur www.arp-gan.be

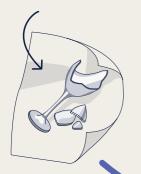
Notre Pocket Mémo-tri est disponible lors de nos événements.



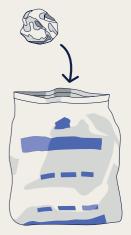


8.

Vous avez à coeur votre sécurité et celle de notre personnel ? Suivez les consignes suivantes !



À défaut de les apporter aux Recypark, vous pouvez déposer vos objets coupants et tranchants, dans le sac blanc, **bien emballés** dans du papier journal de manière à ne pas blesser notre personnel.





Rentrez totalement les couvercles des boîtes de conserve à l'intérieur de celles-ci. Jetez-les dans le **sac bleu**.

Déposez les seringues et/ou aiguilles dans un conteneur spécial disponible auprès de votre pharmacien. Déposez-les aux PROXY CHIMIK ou aux Recypark.





Fermez et identifiez correctement le récipient contenant un déchet chimique ménager avant de le déposer aux PROXY CHIMIK ou aux Recypark.



Une question ou une remarque?

Contactez-nous au 0800/98181 ou via info@arp-gan.be et suivez-nous sur 🚹 et 📵



Nederlandse versie beschikbaar op aanvraag





Plus vous triez, mieux nous recyclons

